



Point d'indice :

Un dégel certes

**Mais il n'y a pas de quoi pavoiser !**

Au bout de 6 ans de gel de la valeur du point d'indice, après de nombreuses mobilisations dans la période, voilà enfin que le gouvernement accorde ce jour une aumône qui est loin de compenser les pertes subies...

Cette bien modeste revalorisation se fera en deux étapes :

- **+ 0,6 % au 1<sup>er</sup> juillet 2016**
- **+ 0,6 % au 1<sup>er</sup> février 2017**

**OUI ! Il était possible de faire plus et mieux en opérant d'autres choix politiques et budgétaires.**

Éditorialistes de la presse du CAC 40 et poujadistes anti-fonctionnaires de tous bords n'ont cessé de médiatiser le coût (2,4 milliards d'euros d'augmentation globale pour 5,4 Millions d'agent-es) de cette mesure pour les finances publiques. C'est oublier de préciser que plus de 7 milliards d'euros auront été pris dans les poches de fonctionnaires appauvris, sous les gouvernements Sarkozy et Hollande depuis 2010, par des traitements indiciaires décrochés de l'inflation !

C'est faire l'impasse aussi sur les 41 milliards d'argent public dilapidés dans le pacte de responsabilité et sur les 18 milliards du CICE (crédit d'impôt dit « pour la compétitivité et l'emploi ») versés en 2016 dont la traduction concrète a été l'accroissement de 30% des dividendes des actionnaires des entreprises bénéficiaires. C'est aussi sans compter les quelques 60 à 80 milliards d'euros perdus chaque année au travers de la fraude fiscale !

**Dégel du point d'indice certes...**

Si chacun(e) peut se réjouir de voir ainsi cesser la politique de gel du point, il n'y a pas de quoi sortir le Champagne !... **Et cette avancée doit être prise pour ce qu'elle est : un geste symbolique, à l'approche d'une nouvelle élection présidentielle, mais qui ne remet pas fondamentalement en cause la politique d'appauvrissement.**

**Une trop faible augmentation**

Si la politique de gel est récente, le décrochage de la valeur du point d'indice (4,6303 mensuels bruts depuis 2010) ne l'est malheureusement pas... **Et les 5 centimes d'euros mensuels bruts** d'augmentation du point qui viennent d'être concédés ne vont pas fondamentalement changer les choses !

Un tableau valant parfois mieux qu'un long discours, voilà qui illustre la perte de pouvoir d'achat du point d'indice sur 3 périodes de références.

Période de référence	Augmentation de la valeur du point d'indice	Inflation cumulée	Différentiel = perte de pouvoir d'achat du point d'indice
2010 (01/07) – 2016 (01/03)	0 %	6,4 %	6,4 %
2000 (01/01) – 2016 (01/03)	9 %	27 %	18 %
1995 (01/11) – 2016 (01/03)	13 %	35 %	22 %

Les 1,2 % d'augmentation, qui viennent d'être annoncés, sont donc loin de compenser les pertes induites par des revalorisations insuffisantes depuis 20 ans. Et même sur la période récente, il aurait fallu plus de 6 % d'augmentation et non 1,2 % pour seulement mettre la valeur du point d'indice au niveau de celle de 2010.

## Cela va rapporter combien à chacune et chacun d'entre nous ?

Le calcul est simple, le point d'indice passera donc **au 1<sup>er</sup> février 2017 à : 4,68 euros**

Vous multipliez ce chiffre par votre indice de rémunération et vous saurez de combien vous pourrez disposer en plus !!

*Exemples :*

Un agent de catégorie C à l'échelle 5 du 8<sup>ème</sup> échelon : indice 360, gain mensuel brut : **+ 17,6 euros**

Un agent de catégorie B du 10<sup>ème</sup> échelon : indice 451, gain de **22,4 euros**

Un agent de catégorie A du 8<sup>ème</sup> échelon : indice 524, gain de **26, 1 euros**

*Solidaires Fonction Publique revendique :*

*\*L'attribution uniforme de 60 points d'indice pour tous-tes*

*\*L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice à 5 €*

*\*Une limitation de la hiérarchie des salaires pour une meilleure répartition des richesses*

*\*La fin des inégalités de salaires entre les femmes et les hommes*

*\*La poursuite de l'intégration des primes dans le traitement indiciaire*

*\*La suppression du RIFSEEP*



La poursuite de la mobilisation est donc nécessaire.

C'est tous ensemble, dans le public comme dans le privé confronté à la loi sur le travail, que nous parviendrons à faire changer les choses et obtenir satisfaction.

D'ores et déjà, préparons nous aux rendez-vous des 24 et 31 mars pour exprimer nos revendications contre une politique sociale régressive.

**#OnVautMieuxQueCa !**